

PROJET

ASSOCIATIF

2019
2016



Notre réflexion autour du projet associatif s'est attachée à considérer l'individu dans sa construction et son épanouissement personnel pour ensuite l'aborder du point de vue du vivre ensemble et de son rôle de citoyen dans son espace de vie en l'accompagnant et en lui facilitant toutes initiatives favorisant :

- > la cohésion et le lien social
- > le développement de l'éducation à la citoyenneté et son expression
- > l'ouverture individuelle et collective aux différentes formes et pratiques culturelles
- > l'accueil libre des publics, l'ouverture aux autres et les échanges
- > l'organisation de manifestations dans une dynamique de projet de territoire et de développement local.

Notamment par la mise en place et la gestion :

- > d'activités de loisirs, de séjours de vacances et de structures,
- > de missions d'animations socioculturelles, familiales et sociales.

LE CŒUR DE NOTRE PROJET C'EST FAIRE !

PRENDRE UNE PART , DONNER UNE PART & CONTRIBUER !

**DANS UN LIEU DE VIE PARTICIPATIF
QUI FAVORISERA L'ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE INDIVIDU
EN L'ENCOURAGEANT À ÊTRE UN ACTEUR LOCAL DE SON TERRITOIRE
PAR LA RENCONTRE AVEC L'AUTRE DANS UN SOUCI DE MIXITÉ.**



1970

l'Association Populaire Familiale et Syndicale (APFS) des communes de Saverne, Monswiller, Steinbourg et Dettwiller décident de créer un collectif loisir pour organiser des activités de vacances sur ce territoire.

«Les premiers centres de loisirs vont naître, en partenariat avec l'**Organisation Populaire des Activités de Loisirs** (OPAL) au tout début des années 70»



1997

TRANSFORMATION DU DISTRICT EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

une réflexion sur la compétence enfance à l'échelle intercommunale est engagée par les élus locaux en lien avec les associations organisant des activités de loisirs sur le territoire.

Signature en 2001 par la Communautés de Communes d'**un Contrat Temps Libre avec la CAF** qui définit et finance les services autour du public cible à savoir les 4-12 ans. Un audit de la collectivité, en 2001, viendra confirmer le **besoin de prise en charge** au même titre que la petite enfance et l'enfance, **du public adolescent également au niveau rural**.



2001

«Certains bénévoles du collectif loisir et des APFS décident de créer une structure associative chargée du public 12-16 ans sur le territoire soutenue par une demande explicite du Président de la communauté de communes. Le Réseau Animation Jeunes (RAJ) est donc né de cette initiative»



Affilié et adhérent à la
Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC)
depuis 2004, le RAJ s'inscrit dans un réseau d'animation jeunesse départemental.

ÉCOUTE
DIALOGUE
OUVERTURE
PARTAGE
TRANSMISSION DE SAVOIRS
ÉCHANGES
LIEN SOCIAL.

MOBILISATION & ENGAGEMENT
BÉNÉVOLE CRÉER DU LIEN, FACILITER
FAIRE ÉMERGER & NOURRIR DES IDÉES
ACCOMPAGNER, ÉCOUTER
DYNAMISER NOTRE TERRITOIRE.



UNE ÉQUIPE SALARIÉE
UN CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES BÉNÉVOLES

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR LES
JEUNES DE 10 À 18 ANS

EDUCATION POPULAIRE
RESPECT DE L'AUTRE
ET DE SA DIFFÉRENCE
(SOCIALE, CULTURELLE ET IDÉOLOGIQUE)



Il n'est plus possible de penser l'espace rural comme un territoire figé, sans relations avec la ville, où les pratiques de ceux qui y habitent seraient fondamentalement différentes de celles des habitants des pôles urbains. **Bien au contraire, ce territoire nous apparaît comme le lieu d'un nombre important d'initiatives qu'il nous revient de soutenir, d'accompagner, de relayer, de valoriser.**

De ce point de vue, l'échelle réduite permet peut-être plus facilement de **s'engager dans des actions, des expériences qui ont vocation dans un second temps à s'étendre.** Toutes contribuent à valoriser le cadre de vie, **favoriser le développement d'une citoyenneté active en relation avec les spécificités du territoire.**

Nous pensons qu'à travers une démarche d'animation s'appuyant sur l'engagement des jeunes, tout autant que celui des adultes, nous travaillons modestement à **dynamiser ce territoire et contribuons à son renouvellement.**

En effet, il s'agit, à partir de ses spécificités et de ses particularités, de faire de cet espace de vie un territoire innovant. **La mise en réseau des acteurs, véritable ADN du RAJ, en constitue la trame essentielle.**

Qu'il s'agisse de l'organisation d'une manifestation à l'échelle intercommunale, de la réflexion autour des enjeux du développement durable et des circuits courts, du travail visant à renouveler les manières de faire en matière d'implication des usagers dans les propositions et choix d'activités, nous partons toujours d'une démarche favorisant la participation active : **susciter l'envie de prendre part activement aux choses qui nous concernent**, notamment via les Conseils locaux de jeunes, favoriser l'intégration dans des collectifs de projets pour permettre à chacun de donner une part, enfin bénéficier collectivement de ces initiatives, voilà le schéma que nous entendons privilégier.

Pour que ce projet puisse être partagé, nourri, enrichi, nous devons renouveler notre façon de communiquer, beaucoup plus en amont des projets, dès leur phase de réflexion, **en y associant le plus de parties prenantes possibles**, sans jamais préjuger de leur capacité a priori - l'intérêt vient souvent de la surprise - mais dans un véritable esprit contributif.

Ainsi, ce sont les outils mêmes sur lesquels nous nous appuyons qu'il nous faut reprendre, réinterroger, en adopter d'autres. **L'utilisation des modes de communication tels que les réseaux sociaux, les forums et autres outils de partage d'informations** (framapads,...) contribuera non seulement à adopter une attitude plus ouverte vis à vis des propositions venant des usagers et du terrain, mais devrait également faciliter notre ouverture à des projets d'activités à fort potentiel expérimental.

Ainsi, plutôt que de diaboliser ces modes de communication et d'appréhension du monde, il nous faut les maîtriser, les utiliser à bon escient, en tirer le plus grand bénéfice. Ils seront d'autant plus faciles à exploiter par les jeunes dans leur vie quotidienne. C'est une attitude active que nous entendons privilégier plutôt qu'un rejet a priori, quelque chose qui doit conduire vers une plus grande intelligibilité du monde contemporain.

Celle-ci passe nécessairement par le fait de **reconsidérer la place de chacun dans la fabrication de son environnement et de son cadre de vie.** Une perspective citoyenne.



Le Réseau Animation Jeunes tient à prendre en compte les différents problèmes liés aux discriminations, sous toutes ses formes (racisme, sexisme...) lors des animations et manifestations mises en place. L'association veille à la gestion des différences et des nombreux amalgames culturels qui peuvent exister.

Nous évoquerons avec le public des sujets tels que la religion, la politique et d'autres sujets sociétaux pouvant créer des tensions ou des incompréhensions.

Il est également primordial de tenir compte du contexte de telle ou telle problématique avant d'en discuter.

Nous voulons aussi développer, selon l'actualité et suite aux discussions informelles portant sur des sujets récurrents, des rencontres thématiques familiales en toute convivialité.

L'important pour nous est de travailler sur la « **culture des communs** » en créant de nouvelles conditions de partage et en instituant la possibilité de « **faire ensemble** » comme fondements des communs.

Il nous paraît également essentiel de montrer à nos différents publics qu'il existe d'autres modes de vie alternatifs. Concrètement ces positions se traduisent, entre autres, par la mise en place d'expositions annuelles dans les établissements scolaires du territoire.

Une attention particulière est nécessaire vis à vis du discours des salariés. C'est pourquoi un travail de formation, en lien avec des intervenants extérieurs, pour les salariés pourra être mis en place afin de tenir un discours commun et instaurer une veille dans les discussions informelles.

Nous tenons à travailler avec des intervenants extérieurs car la question de notre qualification et légitimité se posent.

Nous affirmons le principe de la neutralité ainsi que celui de la laïcité.



Le RAJ est convaincu de la nécessité et de l'utilité d'espaces de parole et d'échanges pour les jeunes mais aussi pour les citoyens du territoire.

La mise en place de **lieux permanents cogérés** favorisant l'écoute, les débats et le développement de projets citoyens est une prérogative que se donne l'association.

L'animation de ces lieux a pour mission **le développement d'actions à caractère durable, innovant, expérimental et participatif** dans l'intérêt commun telle une « **fabrique citoyenne** ».